

**AVIS DE CONCOURS INTERNE
- Session 2010 -**

**Recrutement de secrétaires administratifs de l'éducation
nationale et de l'enseignement supérieur**

Bureau des Concours

☞ **Les inscriptions seront enregistrées par internet :**

**du mardi 23 février 2010, à partir de 12 heures,
au jeudi 18 mars 2010, avant 17 heures, heures de Paris,
à l'adresse suivante :**

<http://ocean.ac-amiens.fr/inscrinteATE>

☞ **Aucune inscription ou modification d'inscription par internet ne peut être acceptée en dehors de ces délais.**

En vue de l'épreuve orale d'admission du **concours interne**, le candidat établit un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle est disponible sur le site du ministère à compter de l'ouverture des registres d'inscription.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle devra être retourné aux services du Rectorat chargés des inscriptions **le vendredi 2 avril 2010 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi.

☞ Tout dossier de R.A.E.P. posté après la date fixée ci-dessus entraînera l'élimination du candidat. Toute pièce complémentaire transmise par le candidat après cette date ne sera pas prise en compte.

Nombre de postes : non fixé ce jour

Date de l'épreuve écrite : mercredi 5 mai 2010

Vous pouvez consulter la fiche concernant ce concours : les conditions d'accès, les épreuves et le programme sur le site de l'académie :

« www.ac-amiens.fr », rubrique « Recruter » puis « administration, comptabilité, gestion et finances »